

VIE MUNICIPALE

LES TRAVAUX D'ÉTÉ

Durant les vacances d'été, les entreprises et les employés communaux ont œuvré pour le confort de tous.

ÉCOLE DE LA VALLÉE



Il était nécessaire de mettre en conformité les équipements électriques de la salle informatique de l'école élémentaire. L'entreprise BGE Electricité a remplacé toutes les prises de courant et mis en place des disjoncteurs différentiels pour la sécurité des élèves.

Dans le restaurant, afin d'améliorer le confort acoustique de ce lieu, les employés municipaux ont installé des panneaux phoniques sur les murs et sur le plafond de la cantine.

Devant l'école, et pour améliorer de manière efficace la sécurité de nos enfants, l'entreprise Eurovia a modifié la voirie pour créer un passage surélevé. Cet équipement a été réalisé en accord avec les services du Conseil Général. La vitesse aux abords de l'école est maintenant limitée à 30 km/h. Une place de stationnement pour personnes à mobilité réduite (P.M.R.) a été créée sur le parking existant.

ÉCOLE MATERNELLE DE L'EVEIL

En accord avec l'équipe enseignante, les employés municipaux ont réalisé dans le préau un meuble pour accueillir les ordinateurs de l'école.

ESPACE DENISE EGASSE

L'entreprise A.E.R.B. de Sours a refait entièrement l'accès depuis la rue pasteur de la salle polyvalente. Un béton désactivé remplace les dalles qui étaient devenues dangereuses. Une main-courante supplémentaire sera bientôt installée pour faciliter l'utilisation de l'escalier.



Et, dans le bar, le plafond en triste état a été remplacé par l'entreprise BGE Electricité.

Afin de respecter l'environnement, l'éclairage de cet espace a été renouvelé, et des spots équipés d'ampoules basse consommation ont été encastrés dans le plafond.

A VENIR

Pour la rentrée, d'autres travaux sont en préparation. Signalons des travaux de voirie dès octobre rue de la Source et rue du Clos de Brye, entrepris dans le cadre des aménagements que le S.Y.T.E.R. a prévu cette année.

Un équipement multi-sports du même type que ceux qui sont installés dans différentes communes de l'Orée de Chartres et dans l'agglomération chartraine devrait être installé sur le plateau sportif de l'école de la Vallée.

AMÉNAGEMENT DE SÉCURITÉ CD 939

Cette opération concerne l'entrée de Sours en venant de Francourville.



Une première étude réalisée par le département, portait sur la fréquence d'utilisation et les vitesses atteintes sur la route départementale n°939 (Francourville-Sours). L'étude faisait apparaître le non-respect de la vitesse maximale autorisée.

Une première étude de faisabilité réalisée par la société Iris Conseil a été réalisée en 2008.

Aujourd'hui, le bureau d'études Lusitano Ingénierie travaille en tant que maître d'œuvre de l'opération et nous a transmis un premier dossier que nous avons présenté aux riverains.

Le but principal de l'aménagement est de diminuer la vitesse et de sécuriser les habitants. Les

aménagements sont destinés aux automobilistes pour qu'ils prennent conscience qu'ils quittent la rase campagne et qu'ils entrent dans une agglomération. Grâce aux obstacles nouvellement créés, le projet donne l'impression de fronts latéraux rétrécissant la voirie et cassant l'image du vaste boulevard d'aujourd'hui.

Les aménagements proposés portent sur plusieurs points: la réalisation d'obstacles (haricot central, signalisation), la modification de la géométrie de la route (réduction de largeur, rectifications de virage et de chicane, aménagements divers), la modification et l'adaptation des carrefours et des accès riverains (création d'îlots).

Une part des travaux concernera également la création d'un cheminement pour piétons, sécurisé et d'une piste cyclable de la zone d'activités des Grouches jusqu'au carrefour de la route de Génerville (CD28). A terme cette piste sera prolongée jusqu'au cœur de village.

Le dossier complet d'aménagement se compose en deux phases qui seront mises en œuvre fin 2009 pour la première et courant 2010 pour la seconde.

La première tranche de travaux se fera entre le carrefour vers Génerville (CD28) et le carrefour des Grouches. Elle intégrera également la gestion des eaux de pluie de l'ensemble du projet. A l'heure où nous imprimons ces lignes, la limite de phasage n'est qu'approximative. En effet, certains accords avec le conseil général et la gestion technique des eaux de ruissellement ne sont pas encore connus.

DÉCHETS VERTS

Une benne puis deux bennes de stockage des déchets verts ont été mises en place dans la zone d'activité des Grouches.

Ces bennes sont accessibles aux habitants de Sours et de Prunay le Gillon du 1er avril au 30 octobre.

Les déchets admis sont les tontes de pelouses, les tailles de haies et des branchages de 20 mm maximum, aucun sac non dégradable ne doit y être déposé.

L'ouverture est prévue : le lundi de 9h00 à 12h00, le mercredi de 14h00 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 18h00.

Nous espérons que cette initiative vous facilitera la vie et que l'esprit responsable des utilisateurs permettra que ce lieu reste en état afin que ce service puisse perdurer.



FLEURISSEMENT DE LA PLACE DU CALVAIRE



Le 10 juin 2009, les élèves du CFPPA (Formation pour Adultes) de la Saussaye sont venus faire les plantations de la Place du calvaire.

Cette prestation fait suite à une convention établie entre le CFPPA de la Saussaye et la commune de Sours.



Conseils Municipaux... les faits marquants

Séance du 26 mars 2009

Compte administratif 2008 du budget communal - Budget primitif communal 2009 - Vote du taux des 3 taxes (taxe d'habitation : 14,16 %, taxe foncier bâti : 25,16 %, taxe foncier non bâti : 26,40 %) - Plateau surélevé : choix de l'entreprise - City-stade : demande de fond de concours.

Séance du 30 avril 2009

Jury d'assises pour 2010 - Mission de Maîtrise d'œuvre pour les travaux de sécurité rue Pasteur : choix de l'entreprise - Constitution de la Commission des Affaires Scolaires - Déchets verts : la plateforme est fonctionnelle

Séance du 28 mai 2009

Travaux espace D. Egasse : choix des entreprises
Ecole de l'Éveil : projet Musique à l'école

Séance du 25 Juin 2009

Modification du tableau des effectifs : création et suppression de poste
Travaux de sécurité en sortie de village RD 939 : validation des plans phase 1 - Demande d'estimation des domaines pour le bâtiment communal 24 bis rue Isambert - Ecole Numérique Rurale : acte de candidature - Rapport 2008 sur le prix et la qualité du service de l'assainissement collectif

Bilan financier au 31.12.2008 de la SAEDEL pour les Ouches de Sours
Questions diverses : Sécurité routière - Le problème lié à la vitesse se pose à tous les carrefours.

Les comptes rendus complets sont affichés dans le bourg et les hameaux et maintenant en ligne sur le site web de la commune

Vie scolaire

La commune de Sours a la charge de ses écoles publiques : la construction, les réparations, les équipements nécessaires pour assurer les enseignements (mobilier et matériel scolaire) et le fonctionnement (chauffage, eau, électricité, gaz, téléphone, entretien courant et la rémunération des personnels de services et les agents territoriaux spécialisés).

Seule la rémunération des enseignants est à la charge de l'État.

La commune met aussi en place des services périscolaires pour faciliter la vie des Sourséens : une restauration scolaire, un service garderie, des transports scolaires : un circuit de ramassage matin et soir pour les enfants des hameaux et un circuit du midi dans le village pour permettre le déjeuner au domicile.

La commune doit s'adapter aux changements :

- en 2008 : l'école en quatre jours.
- en 2009 : une restauration scolaire avec deux services, un pour l'école maternelle suivi d'un autre pour l'école primaire. Ces derniers qui influent sur les horaires de classe : 8h30-11h30 et 13h30-16h30. Un service garderie matin et soir avec un créneau supplémentaire le midi : 11h30-12h00.

Le détail et le règlement de ces services périscolaires ont été distribués aux parents concernés. Il est aussi disponible en mairie ou sur le site internet de la mairie.

Rendons le quotidien plus agréable !

1 - LE BRUIT

Sur la voie publique

Les bruits gênants par leur intensité sont interdits en particulier ceux pouvant provenir de l'emploi de dispositifs de diffusion sonore, des réparations ou réglage de moteurs, de l'utilisation de pétards.

Des dérogations peuvent être accordées par le Préfet dans des circonstances particulières. Des dérogations permanentes sont accordées pour certaines fêtes (14 juillet, fête de la commune...).

De voisinage

- les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être réalisés que :
de 8h00 à 19h00 les jours ouvrés,
- de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 le samedi,
- de 10h00 à 12h00 le dimanche et les jours fériés.

- les propriétaires ou gardiens d'animaux sont tenus de prendre toutes les mesures destinées à éviter une gêne du voisinage.

Les victimes de nuisances sonores se doivent de rechercher avant tout une solution amiable avec l'auteur du désagrément. Si ce n'est pas possible, il existe un règlement administratif (police du maire après plainte écrite), règlement pénal (plainte près de la gendarmerie ou du Procureur), règlement par une juridiction de proximité ou tribunal d'instance.

2 - LES FEUX

La loi sur l'air interdit de faire du feu et la circulaire de M. le Préfet le rappelle.

Un arrêté du maire, pris chaque année, confirme cette interdiction plus particulièrement de juin à août, au moment des moissons où les risques sont élevés. Les barbecues restent autorisés, veillez à ne pas trop, et trop souvent, enfumer les voisins.

3 - CANIVEAUX ET TROTTOIRS

Une société de nettoyage des caniveaux passe 2 fois par an sur tout le territoire de la commune. Chacun doit veiller à la propreté de son caniveau afin de faciliter l'écoulement des eaux de pluie.

Chaque riverain est tenu de balayer la neige sur le trottoir qui le concerne.

La commune fait des efforts afin de rendre le quotidien de chacun plus agréable mais ces actions sont encore trop souvent réduites à néant par quelques gestes non-citoyens qui polluent l'environnement. Chacun doit être conscient que des déchets sauvages à la lisière des bois, que des bacs de collecte complètement souillés de déchets de toutes sortes, que des déjections de chiens sur les trottoirs, etc. coûtent très cher à la collectivité.

EN ADOPTANT LES BONS GESTES VOUS CONTRIBUEREZ À L'AMÉLIORATION DE NOTRE CADRE DE VIE.



La rencontre annuelle du jumelage entre la commune de Sours et son homologue allemande de Dienheim a eu lieu comme traditionnellement le week-end de l'Ascension. Cette année ce sont nos amis d'outre-Rhin qui sont venus nous rendre visite.

Cette 32^e rencontre fut portée par les groupes de danse, avec des styles très différents entre les "Danseuses de Sours" et le "Dienheim jazztanz", les jeunes des deux villages nous ont montrés toutes leurs qualités artistiques.

Avec un programme bien équilibré entre les activités organisées (haras des Bréviaires, bateaux-mouche, randonnée et soirée spectacle) et les temps libres, ce fut l'occasion de nouer ou de renouer des liens bien précieux pour l'Europe.

SPECTACLE DES ÉCOLES

Pour la fin de l'année scolaire, les élèves des écoles de l'Éveil et de la Vallée nous ont présenté un petit spectacle à l'espace Denise Egasse. Les élèves de maternelle et de primaire sont montés sur scène pour interpréter quelques chants en chorale.



LE BRUIT
Respectons les horaires de tonte et d'usage de machines bruyantes soit les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30, le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00, le dimanche de 10h00 à 12h00.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Le ramassage des encombrants aura lieu le

Jeudi 19 novembre 2009

(jour unique) dès 4 heures du matin.

Important : il est nécessaire de sortir les encombrants la veille du ramassage. Les personnes âgées ou handicapées qui ne pourraient les sortir elles-mêmes sont priées de se faire connaître à la mairie.

Ne seront pas ramassés : les huiles de vidange, les verres, les pneus, les gravats.

REPAS DES ANCIENS

Dimanche 18 octobre 2009

DÉCORATIONS DE NOËL

Vous étiez nombreux l'an dernier à avoir décoré votre maison. Soyez encore plus nombreux cette année. Grâce à vous, notre village et ses hameaux seront dignes de la féerie de Noël.

Les meilleures décorations seront récompensées.

La commission chargée de décerner les prix passera dans la semaine du 14 au 19 décembre.

Nous comptons sur vous !

DÉCHETTERIE

Horaires d'hiver de la déchetterie de Dammarie

Lundi	9h00 - 12h30	13h30 - 17h30
Mercredi		13h30 - 17h30
Vendredi	9h00 - 12h30	14h00 - 17h30
Samedi	9h00 - 12h30	13h30 - 17h30

LA POSTE

Bureau de Sours

Horaires d'ouverture au public

Matin : Du lundi au samedi de 9h00 à 12h00

Après-midi : Lundi au vendredi de 14h30 à 17h00

sauf le mardi de 14h30 à 18h00

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES POUR VOTER EN 2010

Dates limite d'inscription :

Jeudi 31 décembre 2009

INFORMATIONS PRATIQUES

MAISON MÉDICALE

2 rue du Docteur Boucler

MÉDECINE GÉNÉRALE

D^r Bruno MANENT

Tél. 02 37 25 70 23 sur rendez-vous

D^r Stéphane ANDRIEU

Tél. 02 37 25 73 78 sur rendez-vous

INFIRMIÈRE(E) D.E.

Evelyne LAURE - Frédéric HALLEY

8h - 9h tous les jours sauf le dimanche et férié

Tél. 02 37 25 95 22 sur rendez-vous et à domicile

DIÉTÉTICIENNE

Carole PETIT

Tél. 02 37 25 79 82 ou 06 03 19 44 78

du lundi au samedi sur rendez-vous

PÉDICURE - PODOLOGUE D.E.

Stéphanie DESNOTS-GAUTHIER

Tél. 02 37 21 69 45 sur rendez-vous et à domicile

MASSEUR KINÉSITHÉRAPEUTE D.E.

Cécile DURET - Guillaume MORCHOISNE

Tél. 02 37 25 73 61

CABINET DENTAIRE

10 place du Calvaire

D^r Marie-Pierre BRIQUET - D^r Jean-Yves MAGNIEN

D^r Sylvie BROCHARD Tél. 02 37 25 91 79

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES ANNÉE SCOLAIRE 2009 - 2010 - Zone B

Rentrée des enseignants : mardi 1^{er} septembre 2009

Rentrée des élèves : jeudi 3 septembre 2009

Toussaint : samedi 24 octobre / jeudi 5 novembre 2009

Noël : samedi 19 décembre / lundi 4 janvier 2010

Hiver : samedi 6 février / lundi 22 février 2010

Printemps : samedi 3 avril / lundi 19 avril 2010

Vacances d'été : vendredi 2 juillet 2010

LES ASSOCIATIONS VOUS INFORMENT

L'AMICALE DE SOURS

Comme chaque année, l'Amicale participera à la fête patronale de Sours le **19 et 20 septembre prochain** : achat de billets pour les manèges offerts aux enfants de la maternelle et aux CP, participation au bien-être des mélomanes lors du concert de l'Union musicale de Sours.

• le **dimanche 22 novembre 2009** : organisation du 9^e loto à l'Espace Denise Egasse.

L'Amicale et ses 6 sections espèrent une grande participation des Sourséennes et Sourséens et des habitants des villages alentours aux deux manifestations.

LA BIBLIOTHÈQUE

Date à retenir : Samedi 10 Octobre : Visite de la tour Eiffel commentée + balade sur les quais de Montmartre....

Du coin des tout-petits, aux bandes dessinées, en passant par les romans et les documentaires, un large éventail de livres récents répondra à vos attentes de lecture. Sans oublier un fond de 200 DVD régulièrement renouvelé et un espace dédié aux revues.

Proche de l'école de la vallée, dans un cadre chaleureux, l'équipe de bénévoles vous accueille aux horaires suivants :

- mardi de 17h30 à 18h30,

- mercredi de 11h à 12h,

- vendredi de 16h30 à 17h30,

- samedi de 10h30 à 11h30

Pendant les vacances scolaires la bibliothèque est ouverte uniquement le samedi.

Président : Christophe Chenard, Trésorière : Jocelyne Thirant
Et tous les bénévoles

SECTION JUDO CLUB

Suite à la démission du président, vice-président et secrétaire adjointe, un nouveau bureau a été constitué lors d'une réunion le 3 juillet.

La nouvelle équipe aura à cœur de poursuivre la soirée "moules frites" qui aura lieu le 23 janvier 2010.

M^{me} Emilie Leroux arrêtant la gym, cause maternité, M^{me} Monique Lepine reprendra le cours ; ce dernier aura lieu le mercredi de 19h à 20h.

Reprise des cours

• judo : inscriptions le mercredi 9 septembre à partir de 13h30

• gym : inscriptions le mercredi 16 septembre à 18h30.

Renseignements :

Président : M^{me} Odile Lezin 02 37 25 76 72

Trésorière : M^{me} Michèle Morin 02 37 25 73 33

Secrétaire : M^{me} Elisabeth Dubreuil 02 37 25 71 32

ECOLE DE MUSIQUE

L'école accueille des enfants, des jeunes et aussi des adultes ;

Notre école propose l'apprentissage de divers instruments en cours particuliers de 30 minutes sauf la guitare qui sera pratiquée en cours collectifs par niveau : Clarinette, Cuivre (Trompette, Trombone...), Flûte traversière, Saxophone, Guitare, Piano - clavier

Les cinq niveaux de Solfège sont enseignés par Aurore Bizard le mercredi après midi. :

• Les nouvelles inscriptions seront reçues (sous-sol salle polyvalente) :

Vendredi 11 septembre 2009 de 17h à 19h

Ou auprès du directeur : M. Wolfgang PENITZKA Tél : 02 37 25 74 07

• **REPRISE DES COURS DE L'ECOLE DE MUSIQUE DE SOURS : MERCREDI 16 SEPTEMBRE 2009 à partir de 13h30**

Les élèves déjà inscrits les années précédentes seront convoqués individuellement par leurs professeurs.

SECTION TIR

Pour cette nouvelle saison le tarif des licences est,

• pour les adultes : 55 euros,

• jeunes : 35 euros, à partir de 10 ans

+ CERTIFICAT MÉDICAL OBLIGATOIRE + PHOTO D'IDENTITÉ

Horaires d'ouverture :

samedi de 15h00 à 17h00 et dimanche de 10h00 à 12h00

Reprise de ses entraînements et de ses concours internes au stade Pierre Delachaux le Samedi 05 Septembre 2009 à 15h00 .

-Possibilité de pratiquer le tir 10m air comprimé Carabine et pistolet ,ainsi que le tir 50 m Carabine 22.

-Participation aux concours organisés par la Fédération U.F.O.L.E.P

Pour tous renseignements s'adresser au stand de tir le Samedi et Dimanche aux heures d'ouverture ou auprès des dirigeants.

LES QUIPROQUOS

L'équipe des Quiproquos vous attend à la salle des fêtes de Sours, les **25, 26 septembre** et les **2 et 3 octobre à 21 h**, ainsi que le dimanche **27 septembre à 15 h**, pour vous raconter, une petite histoire d'héritage, à pas piquer des hannetons. Une comédie en deux actes de Alain Krief. Nous savons tous, que quand il y a décès, il y a succession et quand il y a succession, il y a des héritiers. Dans ces cas là, les rats sont sur le coup et les grands couteaux sont sortis. Nous ferons tout pour vous faire passer du rire aux larmes, afin de vous préparer à votre prochain héritage.

Le président Marcellin Erialc

SECTION RANDONNÉE PÉDESTRE

Programme des sorties 2009-2010

Dim 30 août : La Loupe, matin

Dim 13 septembre : rando C P A M , après midi

Dim. 20 septembre: Sours, matin

Vend. 25 septembre : Assemblée Générale, soir

Dim 11 Octobre : Sonchamp (78), journée (+ 20 Km)

Dim 18 octobre: Cloyes sur le loir ; journée

Dim. 15 novembre: Droué sur Drouette après midi

Dim. 06 décembre: Téléthon

Dim. 17 janvier : Ver les Chartres après midi

Dim. 21 février : Sancerre ; journée (bus)

Dim. 21 mars : Chateaufort en Thymerais après midi

Dim. 17 avril : Moutiers au Perche (61) journée (+ 20 Km)

Dim. 25 avril : Marboué, après midi

8 et 9 mai : Week-end à Gennes (49)

Week-end raquettes (date à déterminer)

Deux formules d'adhésions sont disponibles : individuelle à 26 euros* ou familiale à 44 euros*. Ces adhésions incluent la ou les licences FFRP et l'assurance responsabilité civile. Des formulaires d'adhésions ainsi qu'un programme actualisé sont en permanence disponibles à la boulangerie Petit à Sours.

* Tarifs saison 2010.

D'autres informations et conseils utiles sont disponibles sur le site : www.soursrando.net où vous retrouverez les formulaires, un programme actualisé, les meilleures photos prises lors des précédentes sorties....

Renseignements : 02 37 25 95 23 (après 19h00).

L'UNION MUSICALE DE SOURS

Septembre est un mois particulier pour tout musicien de l'Union Musicale de Sours. C'est la reprise des répétitions après deux mois de vacances. Quant au programme de l'année prochaine, vous aurez le plaisir de l'écouter (avec une nouveauté vestimentaire) lors de notre concert de printemps que nous assurerons avec l'harmonie d'Arrou.

«Musique à Sours» c'est l'École de musique et l'Union Musicale. Alors si vous voulez apprendre la musique et/ou pratiquer la musique dans une ambiance conviviale, n'hésitez pas à nous contacter.

NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS :

• Dimanche 20 septembre : Concert de la fête Patronale à Sours.

• Samedi 24 octobre : Soirée dansante organisée par l'Union Musicale à Sours.

• Mercredi 11 novembre : Commémoration de l'armistice 1914/1918

• Dimanche 22 novembre : Ste Cécile à l'église de Sours.

D'autres dates pour la fin d'année restent à confirmer.

Toutes les infos, les extraits de nos concerts sur le site internet <http://union.musicale.sours.free.fr>

Pour nous contacter, une seule adresse mail : union.musicale.sours@free.fr

ASSOCIATION DE LA ST JEAN

La Fête de la St Jean de Gênerville a rencontré un vif succès et heureusement a échappé à la pluie. Après la messe en notre petite chapelle, nous avons eu droit au traditionnel défilé de l'Union Musicale et des pompiers de Sours, toujours vigilants et soucieux de notre sécurité. Cette année nous avons eu le plaisir d'assister au concert très apprécié de Florine Perry, chanteuse de notre région. Bravo à Madame Paris qui a gagné le gros lot (2 repas au restaurant Les Feuillantines à Chartres). Le hasard fait bien les choses puisque Madame Paris, employée communale, va prochainement prendre sa retraite. Les membres de l'Association St Jean lui souhaitent de profiter pleinement de cette nouvelle tranche de vie. La fête s'est poursuivie par le traditionnel embrasement du bonhomme de paille et par le feu d'artifice très applaudi. Nous vous donnons rendez-vous à l'année prochaine !

A.P.E

Comme chaque année l'A.P.E a offert aux enfants des Écoles publiques de Sours son traditionnel goûter costumé avec la compagnie Jackibourk. Nous avons donné 300 euros de participation à l'école de la Vallée pour financer la sortie de fin d'année, et nous avons acheté deux friteuses pour les prochaines kermesses. Les horaires de la rentrée scolaire 2009/2010 ont été modifiés.

Pour la seconde année, nous participerons à la brocante annuelle de Sours qui aura lieu le dimanche 20 Septembre 2009. Pour cette occasion, si vous voulez vous débarrasser d'objets, merci de les apporter aux Écoles publiques à la rentrée ou de nous les donner le jour même de la brocante.

L'Assemblée Générale de l'Association des Parents d'Élèves des Écoles publiques de Sours se déroulera le vendredi 18 septembre 2009 à 20h30 dans le préau de l'École de la Vallée.

Nous procéderons, à cette occasion, à l'élection d'un nouveau bureau et à la présentation des projets de l'association pour l'année 2009-2010. Venez nombreux.

SECTION FNACA

Comme tous les ans le 21 juin 2009 une délégation de notre association participait à la cérémonie du Souvenir des combats d'Houville la Branche de 1940 où 44 combattants sont tombés sous les balles des Allemands. Très belle et émouvante cérémonie organisée par cette commune où 33 drapeaux étaient alignés en respect de tous ses soldats tombés au champ d'honneur.

A.P.E.L. ECOLE NOTRE-DAME

L'association des parents d'élèves de l'école a pour vocation de participer à la vie de la communauté éducative, d'apporter son soutien à l'établissement et de contribuer à son animation.

Tout au long de l'année, en collaboration avec l'équipe éducative, l'APEL organise des manifestations afin de récolter des fonds pour participer au projet pédagogique de l'école et investir dans du matériel ou des jeux pour les enfants.

Nous vous accueillerons avec plaisir lors de notre marché de Noël qui se déroulera les 10 et 11 décembre 2009, ainsi qu'à notre kermesse qui aura lieu fin juin 2010.

Horaires de l'école :

Garderie du matin : 7h30 - 8h45

Classe : 9h00 - 12h00 et 13h30 - 16h30

Garderie/Étude du soir : 16h45 - 18h30

Pas d'école le mercredi.

Renseignements complémentaires au 02.37.25.70.45.

LA SECTION CULTURELLE

Vu le succès que la danse a connu cette année, aucune place n'est disponible pour de nouvelles inscriptions pour la saison 2009-2010.

En effet, notre gala du samedi 16 mai 2009 a fait salle comble et, nous avons également dansé à divers événements.

Malgré tout, nous aimerions pouvoir relancer la salle des jeunes donc n'hésitez pas : si vous avez plus de 14 ans, venez vous inscrire le vendredi 4 septembre de 18h30 à 19h30.

Les inscriptions auront lieu à la salle des jeunes, en dessous de l'espace Denise Egasse (salle polyvalente).

Bonne rentrée à tous !

CLUB DE L'AMITIÉ

Après avoir passé un premier semestre dans la bonne humeur nous avons terminé la saison avec tous les participants par un buffet froid qui a satisfait tous les présents.

Maintenant rendez-vous est pris pour le jeudi 10 septembre où nous préparerons le match de Manille qui est fixé au mercredi 14 octobre.

Nous penserons au repas de fin d'année prévu le 20 décembre. Entre-temps nous participerons à la journée rencontre à Ouzouer le Doyen avec les voyages Simplon.

FOOTBALL

L'aventure continue ...

La Saison 2009 / 2010 débutera le 30 août avec, comme la saison précédente, pour l'équipe Seniors le 1er tour de la Coupe de France. Les championnats régionaux et départementaux débuteront le 13 septembre.

Cette saison, pour la 3e année consécutive, notre Club évoluera en Promotion de Ligue avec l'équipe Première, l'équipe Réserve retournera vers la 3e Division Départementale et ce sont 2 équipes jeunes qui sont retenues en ce début de saison pour participer au Championnat Elite Départementale.

Les catégories jeunes ont évolué, elles suivent désormais le niveau scolaire.

On voit ainsi apparaître les U11 (traduire moins de 11 ans), les U12, etc. en remplacement des poussins, benjamins, 13 ans ...

Les règles de jeu pour nos jeunes ont également évolué, à commencer par le nombre de joueurs en match dans certaines catégories. La préparation de la nouvelle saison doit intégrer tous ces éléments et les dirigeants en charge des jeunes y travaillent actuellement.

L'organisation des entraînements communs, toujours en alternance entre les terrains de Nogent-le-Phaye et Sours puisque notre entente se poursuit, est en cours de finalisation, les noms des éducateurs, les horaires et lieux d'entraînement seront affichés au Stade courant août.

Pour tous renseignements et demandes de licences, vous pouvez contacter les personnes suivantes :

- Catherine GREILLER 54, rue Pasteur - Sours Tél. 02 37 25 91 07
- Bruno LE GOUAR 42, rue de Fonteny - Sours Tél. 02 37 25 75 01
- Manu BARRE 23, rue du Clos de Brye - Sours Tél. 02 37 25 73 05

JEUNES SAPEURS POMPIERS

Vous souhaitez devenir Sapeur Pompier ?

Vous avez entre 12 ans (minimum) et 16 ans (maximum). Vous pouvez intégrer la section de Jeunes Sapeurs Pompiers du Centre d'Intervention de Sours.

Si vous êtes intéressé(e)s, adressez une lettre de motivation à

M. l'Adjudant-chef Gautron Loïc

Commandant le Centre d'Intervention de Sours

20 bis, rue de Fonteny 28630 Sours.

Date limite le 30 septembre 2009

L'ÉPI BEAUCERON Mairie Tél. 02 37 25 70 28 Directeur de publication Claude Joseph Diffusion Mairie de Sours

Rédaction Commission Communication : Gérard Person, rapporteur, Jean-Michel Plault, Daniel Mercier, Manuela Pain, Thierry Bodey, Valérie Behue

Conception - Édition PUBLICITEL 26 rue du Petit Change 28000 Chartres Tél. 02 37 23 97 30

Reproduction même partielle interdite Dépôt légal 3^e trimestre 2009



SOURS

L'Épi Beauceron

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

Éditorial

Chacun va retrouver ses occupations habituelles : c'est la rentrée. L'an dernier la semaine des quatre jours avait mobilisé les attentions et bousculé les habitudes. Cette année c'est un événement local qui va désorganiser un emploi du temps ancien : le changement de l'horaire d'entrée à l'école. C'est désormais à 8h30 que s'ouvriront les portes des classes ; les horaires de la garderie sont inchangés (7h30).

Pourquoi ce changement ? L'ambiance au restaurant scolaire était devenue bruyante et insupportable à cause du nombre de rationnaires (plus de cent certains jours bien que les effectifs dans les classes soient restés stables). Pour revenir à une situation plus calme, plus conviviale et plus sécurisée il convenait de diminuer le nombre de convives en créant deux services : à 11h30 pour les plus petits et à 12 h30 pour les autres. Cette solution, validée par l'inspection académique après avis du conseil d'école, a induit des modifications dans le planning des personnels, l'augmentation des horaires pendant la pause méridienne et une réorganisation du transport périscolaire du midi. De plus des travaux d'isolation phonique ont été réalisés pour le confort des enfants. Nous espérons que la solution retenue, sans doute provisoire, donnera satisfaction à tous.

Autre événement majeur de cette rentrée : l'ouverture prochaine de l'Ecomarché. Ce magasin attendu par une large majorité de la population permettra de trouver sur place, outre l'alimentation et les produits d'usage courant, le carburant en formule 24/24. Une dizaine d'emplois devrait être créée ce qui est intéressant pour les demandeurs d'emplois de la commune.

Mais il y a aussi l'envers de la médaille : le départ un peu précipité de M. et M^{me} Sortais qui, pendant une vingtaine d'années, ont tenu leur épicerie à la satisfaction de leurs clients restés fidèles. L'heure n'est pas à la nostalgie, nous leur souhaitons une bonne adaptation dans leurs nouvelles activités. Une des préoccupations du conseil municipal est la sécurité : l'aménagement de la sortie côté Francourville devrait commencer vers octobre et le plateau surélevé devant l'école de la vallée est maintenant réalisé pour la sécurité des élèves.

Un projet de terrain multi-sports (city stade) est à l'étude, sa réalisation pourrait commencer cette année.

Des projets qui vont se concrétiser malgré un budget serré et pauvre en subventions.

Claude Joseph

AU REVOIR LES CM2



Comme à chaque fin d'année scolaire, les élèves de CM2, qui seront l'année prochaine dans les collèges de l'agglomération Chartraine, ont reçu de la part de la mairie un dictionnaire et un atlas. En plus de son utilité fonctionnelle, ce cadeau, souvent dédié par l'équipe enseignante, leur restera comme un bon souvenir de leur scolarité à Sours. Un pot de l'amitié a finalisé la cérémonie.

LES MAISONS FLEURIES



Récompenses 2008

PALMARÈS PAR COMMUNE

M. et M^{me} Maurice Durand 42 rue du clos de Brye
M. et M^{me} André Juré 2 rue de la Cigogne
M. et M^{me} Gaston Naël 22 rue Théophile Bourgeois
M. et M^{me} Bernard Gautier 2 ter, rue de la Cigogne
M^{me} Michèle Morin 5 rue du Clos de Brye

RÉCOMPENSES PAR LA COMMUNE

M^{me} Christine Daviau 44 rue de la Claye
M. et M^{me} Marcel Coupery 1 rue Louis Isambert
M. et M^{me} Marc Waras 42 rue de la Claye
M. et M^{me} Charles Bigot 24 rue Théophile Bourgeois
M. et M^{me} Maurice Loppé 4 rue du Clos de Brye

Retrouvez plus d'infos sur le site Internet
www.sours.fr

n° 15
SEPTEMBRE 2009

SOMMAIRE

Page 2

VIE MUNICIPALE

- Les travaux d'été
- Aménagement de sécurité CD 939
- Déchets verts
- Fleurissement de la Place du Calvaire

Page 3

VIE MUNICIPALE ET LOCALE

- Comptes rendus des conseils municipaux
- Jumelage 2009
- Spectacle des écoles
- Vie scolaire
- Rendons le quotidien plus agréable
- En bref

Page 4

LES ASSOCIATIONS VOUS INFORMENT

- URGENCE depuis un portable Tél. 112
- SAMU Tél. 15
- Gendarmerie Tél. 17
- Pompiers Tél. 18
- Médecins Tél. 02 37 25 70 23
Tél. 02 37 25 73 78
- Pharmacie Tél. 02 37 25 76 22
- Mairie Tél. 02 37 25 70 28